

VISITE DE LA RESERVE DES GORGES DE LA LOIRE

1. INTRODUCTION.....	3
2. DEPLACEMENT A L'ENTREE DE LA RESERVE.....	7
3. HISTOIRE DE LA RESERVE	7
4. DEPLACEMENT VERS LA STATION 1.....	9
5. STATION 1 : LES GORGES DE LA LOIRE.....	9
6. STATION 1 : LE BARRAGE DE GRANGENT	10
7. STATION 1 : LE PATRIMOINE BATI.....	11
8. DEPLACEMENT VERS LA STATION 2.....	16
9. STATION 2 : LES RAPACES, PREMIERE PARTIE	16
10. STATION 2 : LES RAPACES, DEUXIEME PARTIE..	16
11. DEPLACEMENT VERS LA STATION 3	20
12. STATION 3 : LA FORET LIBRE	20
13. DEPLACEMENT VERS LE GRANGENT.....	21
14. LE GRANGENT.....	22
15. DEPLACEMENT VERS LA STATION 4	22
16. STATION 4 : PETITES BETES DE LA RIVIERE	22
17. DEPLACEMENT VERS LA STATION 5	23
18. STATION 5 : LES HABITANTS DE LA FORET.....	23

19. DEPLACEMENT VERS LA STATION 6	25
20. STATION 6 : LES DOUGLAS	25
21. DEPLACEMENT VERS LA STATION 7	27
22. STATION 7 : LES ARBRES DE LA FORET	27
23. DEPLACEMENT VERS LA STATION 8	30
24. PRAIRIE ET AZURE DU SERPOLET	30
25. FIN DE LA VISITE	34

Précautions

Le circuit que vous allez emprunter forme une boucle de 5km. La première partie du parcours est accidentée : le sentier serpente entre les rochers, la descente depuis les gorges est par endroit escarpée, des racines sont apparentes. Le chemin, parfois raviné, peut être glissant en cas de pluie. Le port de chaussures de randonnée est obligatoire. Les bâtons de randonnée sont conseillés. La présence d'un accompagnateur est requise.

1. INTRODUCTION

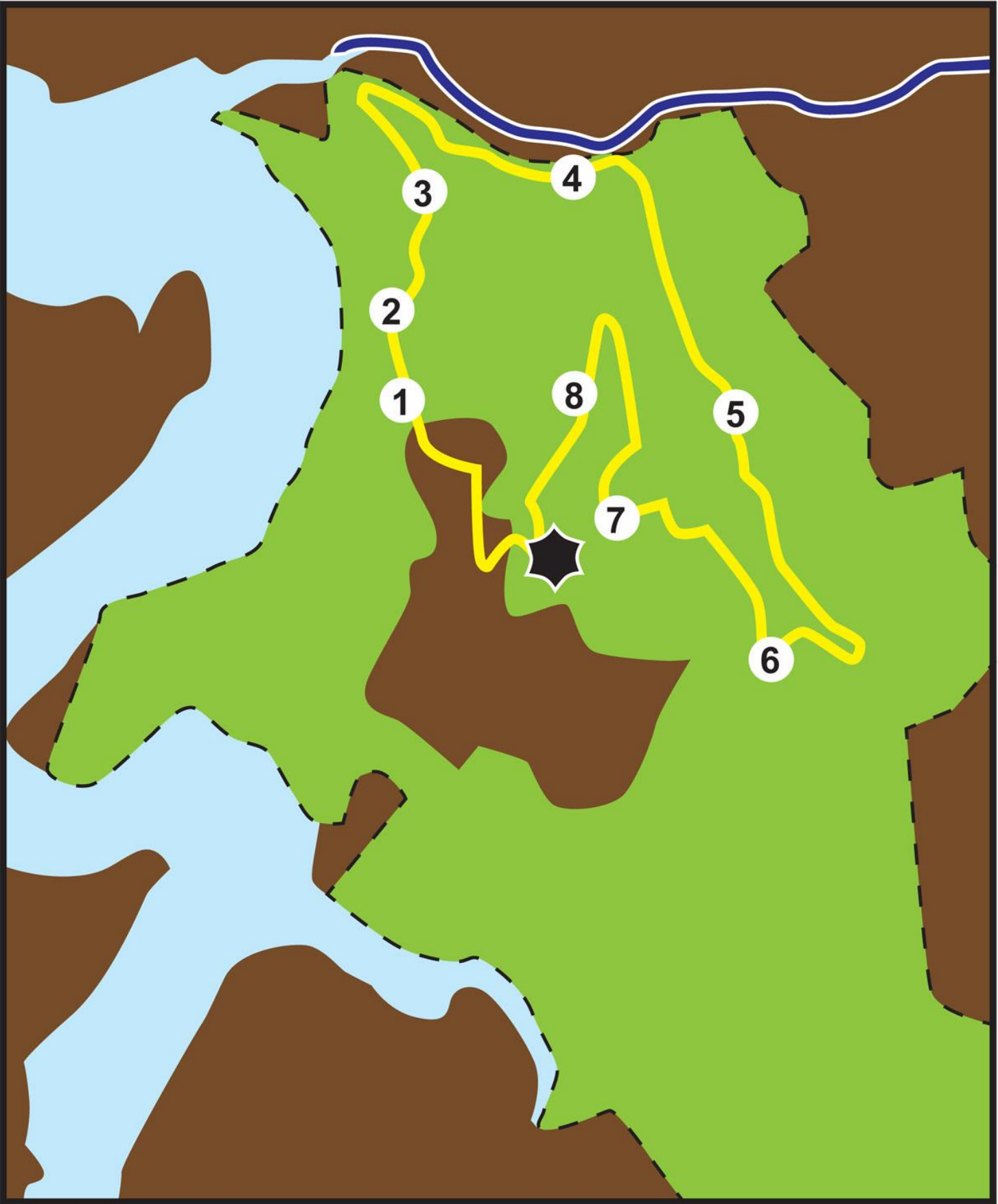
Bonjour ami visiteur ! Bienvenue dans la réserve naturelle régionale des gorges de la Loire ! Je suis Renaud, votre guide. Et là, perché sur mon épaule, je vous présente... Hé, Hibiscus, réveille-toi, on a du monde !

« Par mes aigrettes, mais est-ce une heure pour se réveiller ? Aaaah, encore ces diurnes d'humains, j'en étais sûr... »

Ne faites pas attention, il a mauvais caractère mais c'est un puits de science. Il se nomme Hibiscus, c'est un hibou Grand-duc d'Europe. Il connaît la réserve comme sa poche. À vrai dire, c'est un peu l'emblème de notre territoire. Bon, laissons-le se réveiller tranquillement et commençons la visite.

Nous sommes sur le plateau de Condamine, à seulement 20 mn de St-Etienne et pourtant déjà en pleine nature. Une nature étonnante, où se croisent 3 influences climatiques : continentale, océanique et méditerranéenne. De cette situation particulière sont nées une mosaïque d'habitats naturels et une biodiversité exceptionnelle. La boucle de 5km que je vous propose est un concentré d'ambiances très diverses où la vie prend mille et une formes. Elle est jalonnée de 8 stations près desquelles nous feront halte. Pour mieux appréhender le parcours qui vous attend, vous pouvez consulter le plan du circuit en page suivante.

PLAN DU CIRCUIT DE LA RESERVE NATURELLE DES GORGES DE LA LOIRE



PLAN DU CIRCUIT

LEGENDE



Réserve naturelle



Hors réserve naturelle



Loire



Grangent (affluent de la Loire)



Circuit de découverte



Maison de la réserve (départ)

Points d'intérêt (stations) :

- 1 Vue sur le méandre**
- 2 Les rapaces**
- 3 La forêt libre**
- 4 Espèces bio-indicatrices**
- 5 Animaux de la forêt**
- 6 Les sapins de Douglas**
- 7 Les arbres de la réserve**
- 8 L'azuré du serpolet**

2. DEPLACEMENT JUSQU'À L'ENTREE DE LA RESERVE

Dos à l'escalier de la maison de la réserve, et une aire de pique-nique sur votre gauche, partez sur la droite, pour quitter la pelouse et rejoindre une voie goudronnée. Poursuivez tout droit jusqu'à atteindre une barrière en bois. Contournez-la par la droite. Longez la route qui descend en restant côté droit, malgré les voitures pouvant se garer. À l'angle avec la première maison, tournez à droite, sur la voie bitumée nommée « allée de Grangent ». Avancez entre les maisons jusqu'à atteindre une nouvelle barrière.

3. HISTOIRE DE LA RESERVE

La réserve régionale des gorges de la Loire commence juste après cette barrière. Dire qu'ici il y aurait pu y avoir un centre commercial et des lotissements... « Je vous raconte ? Tout commence dans les années 70 quand notre beau plateau de Condamine, situé à deux pas de l'agglomération stéphanoise, commence à attirer les convoitises des promoteurs immobiliers. Très vite, c'est décidé, Condamine sera un nouveau quartier résidentiel pour St-Etienne. Centre commercial, lotissements, rien n'est oublié. Faune et flore n'ont plus qu'à plier bagage. C'est alors que l'histoire prend un tour nouveau... On est en 1988. Les bâtiments sont prêts à sortir de terre. On est en train d'installer le tout-à-l'égout. Et, là, contre toute attente, les défenseurs de la nature réussissent à avoir

le dernier mot. Au nom de la richesse et de la fragilité des milieux présents, ils demandent et obtiennent la création d'une première réserve naturelle : la Réserve Naturelle Volontaire de Saint-Etienne. Hip hip hip, hourra ! Notre petit coin de paradis est sauvé !

Quelques années plus tard, la réserve s'agrandit et prend le nom de « Réserve Naturelle Volontaire des Gorges de la Loire ». Quatre autres propriétaires s'associent à la ville de Saint-Etienne : la municipalité d'Unieux, le Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire, EDF et EEDF (Éclaireuses et Éclaireurs de France). En 2002, la gestion des réserves naturelles est transférée aux régions. En 2012, la réserve devient officiellement la « Réserve Naturelle Régionale des Gorges de la Loire » Elle occupe aujourd'hui 355ha et se situe sur la rive droite de la Loire. Le Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire et France Nature Environnement Loire en sont les gestionnaires. De ce fait, ils doivent y conduire 3 missions :

- La protection des milieux naturels et des espèces,**
- La gestion des habitats par la recherche d'un équilibre entre les activités humaines et la préservation de l'environnement,**
- La sensibilisation du public à la préservation de l'environnement.**

Voilà. C'était l'histoire de ma réserve. Bon, je ne vais pas vous laisser en la seule compagnie de Renaud et de son

portable capricieux. Je veux bien vous accompagner, ce sera ma B. A. du jour. Je vous laisse donc avancer au rythme lent de vos deux pattes et vous attends un peu plus loin. A tout de suite... »

4. DEPLACEMENT VERS LA STATION 1

Contournez la barrière de la réserve par la droite et avancez sur le sentier bordé à gauche par un grillage et à droite par une prairie. Après plusieurs mètres, la prairie est remplacée par une zone plus boisée. Plus loin, vous atteignez une patte d'oie. Prenez tout droit le sentier qui monte. Le chemin est par endroit caillouteux. Il vous conduit à une zone à découvert, exposée au soleil et au vent. Vous atteignez le sommet du plateau.

Avancez jusqu'à une plateforme où un panneau marque la station 1.

5. STATION 1 : LES GORGES DE LA LOIRE

« HmMMM ! Vous sentez cette odeur envoûtante ? C'est celle du genêt purgatif. Il y en a partout autour de nous. Un immense tapis jaune-or, exposé au vent et au soleil. Quel pays délicieux ! En plus, question vis-à-vis, on n'est pas embêté. Ici, au sommet de la falaise, la vue est totalement dégagée, et le panorama sur les gorges de la Loire qui serpentent en contrebas est ni plus ni moins

exceptionnel ! On dirait un tableau de peintre. Imaginez deux massifs rocheux encadrant une rivière.

Tels 2 colosses barbus d'une forêt mixte, ils veillent sur Dame Loire. Gracile, la demoiselle dessine ici un large méandre. Sa courbe avance vers nous en provenance de la gauche puis, se retire en profondeur, sur la droite, au-delà d'une île rocheuse appelée l'île de Grangent. Là, juste avant de s'engager vers la plaine de St Just St Rambert située tout à droite, la Loire atteint une construction en béton. Muni de 5 piliers massifs encadrant de grosses vannes, le barrage de Grangent monte fièrement la garde. Voilà le paysage que je découvre chaque matin... enfin je veux dire chaque nuit lorsque je sors de mon nid pour partir chasser.

6. STATION 1 : LE BARRAGE DE GRANGENT

Mis en service en 1957 pour répondre au besoin grandissant en électricité de l'agglomération stéphanoise, le barrage de Grangent alimente encore aujourd'hui une grosse centrale hydro-électrique. Elle produit une énergie propre et renouvelable équivalente à la consommation moyenne annuelle en électricité d'une ville de 50 000 habitants.

Sa construction à l'extrémité nord des gorges de la Loire, a fortement modifié le paysage. Autrefois les gorges étaient beaucoup plus encaissées. Quelques fermes et hameaux s'y étaient établis. Même le train y passait !

Comme le montrent les cartes postales du début du siècle dernier, la voie de chemin de fer reliant St Just-Saint Rambert (au nord, c'est-à-dire à gauche) à Firminy (au sud- c'est-à-dire à droite) passait bel et bien le long de la Loire.

À la construction du barrage, tout est englouti sous les eaux. En contrepartie, de nouveaux aménagements sont construits, comme le port de plaisance de Saint Victor sur Loire (un des plus grands ports intérieurs de France !) et le lac de Grangent. Situés à quelques kilomètres en amont des gorges, ils offrent aujourd'hui des espaces de détente très appréciés des stéphanois, qu'ils soient amateurs de baignade, de voile ou simplement de farniente.

Lorsque la demande en électricité est forte et que l'usine fonctionne à plein régime pour répondre aux besoins de la France, le niveau du lac descend et permet à tout ce patrimoine immergé de refaire surface, le temps de quelques jours ou quelques semaines par an.

7. STATION 1 : LE PATRIMOINE BATI

Commençons par la berge située droit devant vous, en contrebas, à 600m de distance environ. Au ras de l'eau, sur la rive gauche du fleuve apparaissent les vestiges du hameau des Camaldules : une église et quelques bâtisses. L'église, en forme de croix latine, est dotée d'un

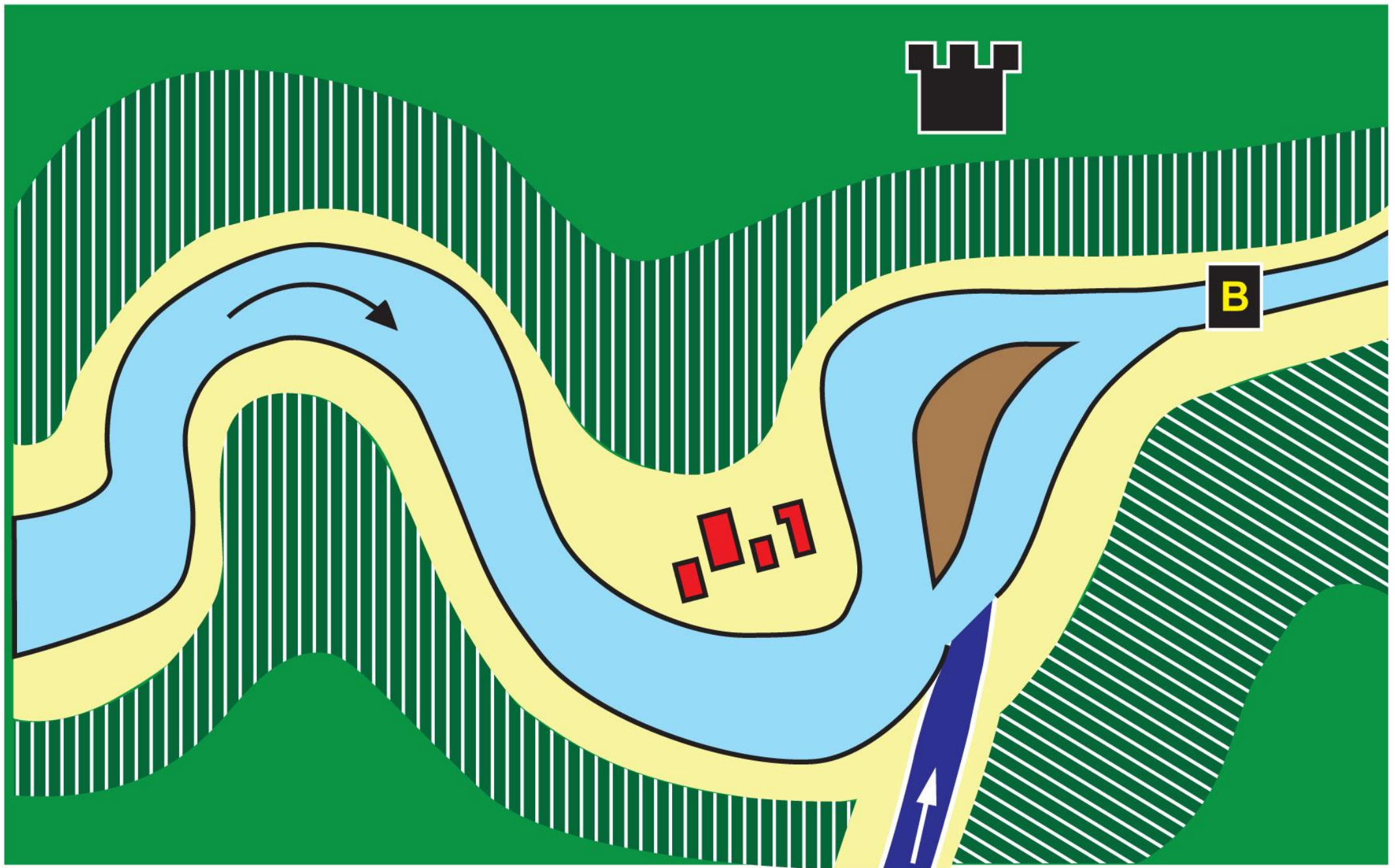
campanile de style italien (c'est-à-dire d'un clocher situé non pas dans l'église mais à côté). Construit en pierre claire, cet ensemble faisait partie d'un hameau fondé au 17^e siècle par le Seigneur Vital de Saint Pol, pour accueillir la congrégation religieuse des Camaldules (un ordre monastique bénédictin né au 10^e siècle en Toscane). À l'origine établi à flanc de montagne, le hameau était un ermitage. Les moines en habits blancs vivaient reclus dans leur cellule, tout en partageant des moments de vie commune : les repas, la prière mais aussi le travail agricole. Ils cultivaient ensemble les parcelles de terre entourant le hameau. Des parcelles aujourd'hui ensevelies sous les eaux. Quel drôle de destin pour ce hameau jadis accroché à la montagne que de se retrouver désormais les pieds dans l'eau... Aujourd'hui, les bâtiments appartiennent à des particuliers qui viennent ici en bateau.

Le plateau situé en face de vous maintenant : à votre hauteur, de l'autre côté du fleuve. Là, en bordure de falaise, se dresse le château d'Essalois. Cette ancienne forteresse du Moyen-âge laisse deviner une enceinte rectangulaire ponctuée de 4 tours aux angles : deux rondes et deux carrées. Ouvert au public, ce château offre un autre point de vue sur les gorges.

Pour finir, à droite, l'île rocheuse de Grangent flotte au beau milieu du méandre de la Loire.

Le château médiéval de Grangent qui se dresse sur l'île, a lui aussi connu un changement de décor radical. Jadis sentinelle perchée sur un éperon rocheux à 60m au-dessus des gorges de la Loire, le voilà devenu insulaire ! Son enceinte trapézoïdale est flanquée aux extrémités de deux tours circulaires : d'un côté, une petite couverte de tuiles rouges ; de l'autre, un donjon haut de 18m. Au pied du château, se tient une petite chapelle en partie romane. Si vous souhaitez profiter une dernière fois de ce tableau avant de poursuivre, découvrez la « Vue aérienne du méandre des gorges de la Loire » en page suivante.

VUE AÉRIENNE DU MÉANDRE DES GORGES DE LA LOIRE



VUE AÉRIENNE DU MÉANDRE : LÉGENDE



Plateau



Versant abrupt boisé



Berge



Loire



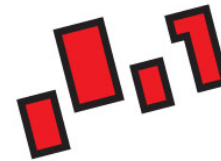
Sens du courant



Grangent (affluent de la Loire)



Île rocheuse de Grangent
et son château



Hameau des Camaldules



Château d'Essalois



Barrage de Grangent

8. DEPLACEMENT VERS LA STATION 2

Reprenez votre cheminement en avançant prudemment. Après une descente assez raide, un chemin plus facile vous conduit à une plateforme rocheuse. Là, une portion étroite, rendue délicate par la présence de cailloux et de racines, s'ouvre entre les hauts genêts. Elle vous conduit à un nouveau belvédère. Vous êtes arrivé à la station 2.

9. STATION 2 : LES RAPACES, PREMIERE PARTIE

Les rapaces trouvent ici des conditions idéales pour s'épanouir :

- Des falaises pour établir leur nid en toute quiétude,**
- Des plateaux à découvert pour chasser avec aisance,**
- Et du vent pour les porter et limiter leurs efforts.**

10. STATION 2 : LES RAPACES, DEUXIEME PARTIE

Le milan noir. On le reconnaît à sa couleur sombre et à sa queue un peu échancrée, mais aussi au fait qu'il rode souvent au-dessus de l'eau. Charognard, il mange essentiellement des poissons morts ou malades. Les milans-noirs sont les rapaces les plus nombreux ici ; une trentaine de couples environ. Vous les verrez souvent planer au-dessus des gorges de la Loire. Enfin...à condition que vous veniez à la belle saison. Car, dès le mois d'août, ils partent en Afrique hiverner, et ne

reviennent pas avant mars ou avril. Ce qui leur laisse tout de même 4 mois pour trouver une compagne et faire des petits. Et c'est bien plus qu'il n'en faut ! Car quand ils font leur parade nuptiale, les femelles tombent comme des mouches. Appréciez la technique :

1) il repère sa cible

2) il se lance dans sa direction, il vrille, entame un piqué vertigineux sur elle, et au dernier moment l'esquive.

3) Après quoi ils remontent tous les deux en chandelle et là, serres contre serres, ils se lancent dans une chute en feuilles mortes. Romantique, fougueux, imparable !

Voici maintenant le milan royal. Il se distingue des milans noirs par une queue triangulaire fortement échancrée, et par deux tâches blanches sous les ailes. Bref, c'est vrai, il a de l'allure. Il ne mange pas de poissons morts. Il préfère les campagnols dodus, ce qui lui vaut la gratitude des agriculteurs.

Et pour finir, voici le circaète Jean-le-Blanc. Bicolore : le dos de ses ailes est chocolat mais tout le dessous de son corps est blanc moucheté de brun. Cette couleur claire qui le caractérise est très perceptible quand il déploie ses ailes d'une envergure de 1.70m. On le surnomme souvent « l'aigle aux serpents » car il est amateur de

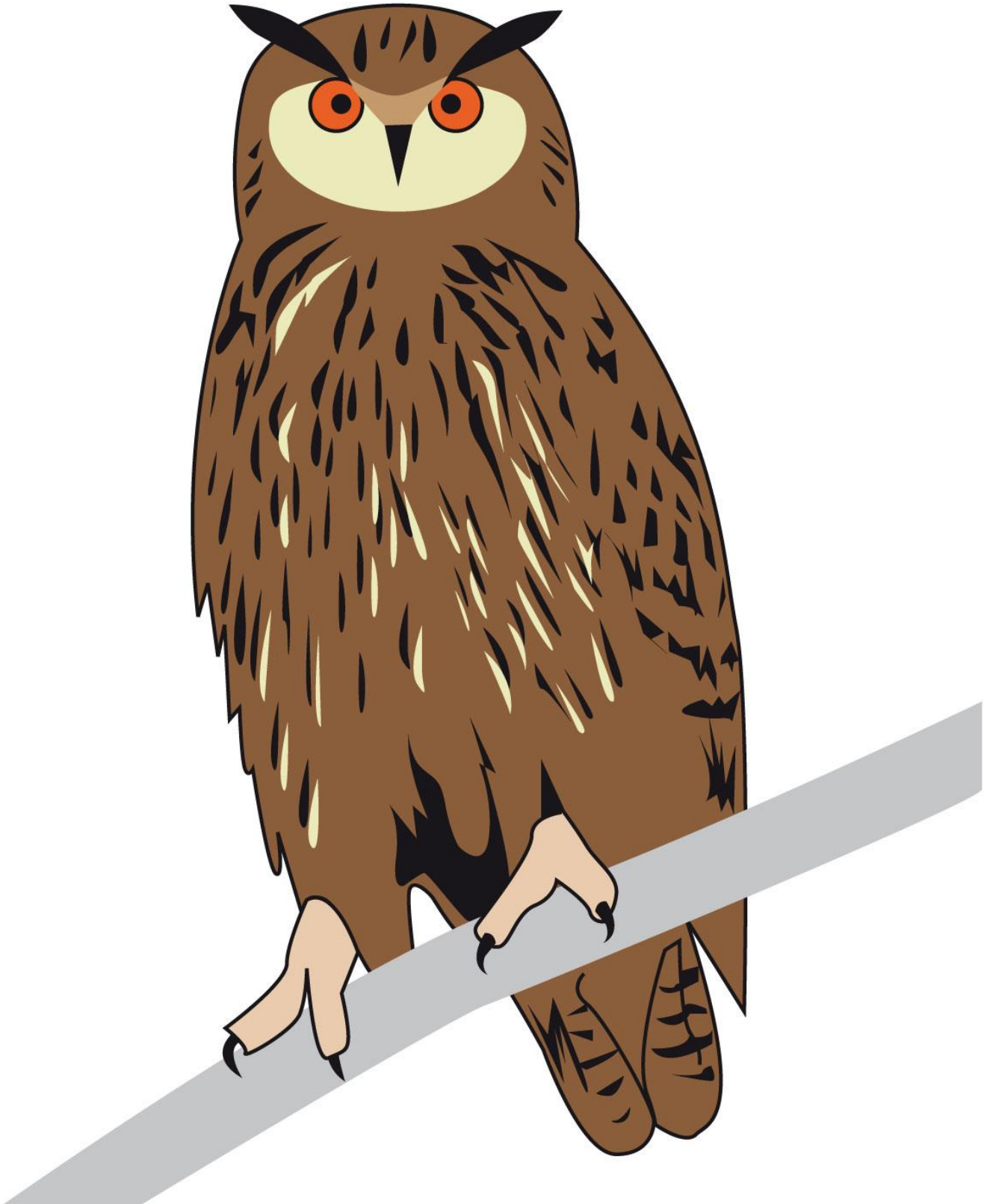
reptiles. Du coup, à la belle saison, il chasse le lézard ou la couleuvre. Puis à l'automne, quand ses proies viennent à manquer dans les gorges de la Loire, il fait comme ses amis milans : il migre en Afrique à la recherche de nouveaux butins.

Enfin, voici le hibou grand-duc d'Europe, avec son corps trapu et son plumage brun moucheté de blanc ; sa tête surmontée de deux bouquets de plumes que l'on appelle aigrettes et qui lui font comme deux longs sourcils dressés en l'air ; ses gros yeux oranges qui donnent à son regard quelque chose de sévère. Et puis son chant tout doux que l'on entend parfois à la nuit tombée.

Et pour compléter ce portrait amis visiteurs, découvrez son portrait en page suivante.

LE HIBOU GRAND DUC D'EUROPE

Longueur réelle : 70 cm



11. DEPLACEMENT VERS LA STATION 3

Reprenez votre descente. Arrivé devant une patte d'oie, descendez par la voie de droite, puis bifurquez à gauche. Vous descendez alors pendant un long moment sur un sol essentiellement fait de dalles rocheuses où les racines sont nombreuses. Vous entrez dans la forêt. La Station 3 se situe sur le côté droit du sentier. 300 mètres séparent la station 2 et 3.

12. STATION 3 : LA FORET LIBRE

« Je me présente, je suis le pic-noir. Pour vous j'ai mis mon plus bel habit noir et me suis coiffé de ma calotte rouge la plus seyante. Heureux de vous recevoir dans mon humble demeure ! Pardonnez le bazar, la forêt où j'habite n'est jamais très bien rangée avec son bois mort qui jonche le sol, ses arbres en tout genre (chênes, pins, charmes...), ses ronces...C'est ce qu'on appelle une forêt libre. C'est un choix fait pour favoriser la vie du monde végétal et animal. Et ça marche ! Champignons, mousse et lichen sont bien à leur aise ici. Idem pour les insectes. Hmmm, les insectes...Charmantes petites bêtes ! Surtout celles qui se cachent sous l'écorce des arbres...Quel délice !... Ah oui, moi je vous le dis : le bois mort, c'est la vie ! »

Aah, la joie de vivre personnifiée ce pic-noir ! Et effectivement, il y a de la vie ici. Vous entendez tous ces oiseaux gazouiller ? Nous sommes à deux pas des quartiers d'Hibiscus, et pourtant l'ambiance est complètement différente. Plus une once de vent ; des senteurs forestières et de la fraîcheur. Je suis sûr que nos visiteurs, sauront apprécier le charme de cette forêt métissée où cohabitent des arbres de toute hauteur, de tous diamètres et de tous âges...Tous les stades d'évolutions sont représentés. Du semis aux vieux arbres. Un bel exemple de futaie irrégulière. Ce mode de gestion forestière est vraiment plein de bon sens. De fait, les processus naturels d'évolution de la forêt sont respectés. La forêt vit, grandit, décline puis se régénère. Les arbres sont plus résistants et plus flexibles vis-à-vis des aléas climatiques. Et en plus, ils assurent la préservation de l'écosystème et des espèces associées. Que demander de plus ?

13. DEPLACEMENT VERS LE COURS D'EAU DU GRANGENT

Avant de rejoindre la station 4, nous allons faire une halte près du Grangent. Poursuivez votre descente jusqu'à attendre le lit du ruisseau qui se situera sur votre gauche. Vous serez au point le plus bas de la randonnée.

14. LE GRANGENT

Comme vous l'avez senti, nous sommes bien descendus. Le rocher a laissé place à un sol en terre. Vous êtes au creux du vallon où coule le Grangent. Ce cours d'eau qui se jette directement dans la Loire au niveau du barrage, connaît de grosses variations de débit. En hiver il est très bas et sonore. En été, il est bien plus haut et silencieux. On dirait presque un étang. C'est un coin très apprécié des grenouilles. D'avril à juillet, il n'est pas rare de les entendre chanter.

15. DEPLACEMENT VERS LA STATION 4

Le cheminement est maintenant beaucoup plus facile et plus plat. Longez le cours d'eau en le gardant sur votre gauche. Arrivé à une patte d'oie, prenez à droite pour atteindre le panneau de la station 4.

16. STATION 4 : LES PETITES BETES DE LA RIVIERE

Les petites bêtes sont des marqueurs très précieux de la qualité des eaux de la rivière. Les gestionnaires de la réserve utilisent leurs propriétés bio-indicatrices pour évaluer le niveau de pollution du Grangent. La présence de larves de libellules est par exemple le signe d'une eau de bonne qualité. La présence de larves de perle - un petit insecte voletant de pierre en pierre- le signe d'une eau d'excellente qualité. Et figurez-vous que ces deux

espèces font partie de la richesse faunistique du Grangent.

Allons plutôt à la station 5, à la rencontre d'autres habitants du vallon. Cette marche nous donne une nouvelle occasion de profiter de l'ambiance forestière. Hêtres, chênes et noisetiers nous montrent le chemin.

17. DEPLACEMENT VERS LA STATION 5

500 mètres environ séparent les stations 4 et 5. Avancez sur le sentier qui commencer à monter. En hiver, un cours d'eau circule sur votre gauche. Vous entendez peut-être quelques cascades. Après un raidillon, traversez le ruisseau à gué s'il est en eau. Plus loin, sur la gauche se tient la station 5.

18. STATION 5 : LES HABITANTS DE LA FORET

« C'est à nouveau moi le pic-noir. Dites, amis visiteurs, vous aimez les devinettes ? Oui ? Extra ! Vous voulez bien qu'on joue à Questions pour un Champignon ? J'ai toujours rêvé de faire animateur !

Bonjour à tous, chers forêt-spectateurs ! Nous cherchons des animaux vivant dans cette forêt. C'est parti ! Je suis... un oiseau. Souvent difficile à approcher, je suis facilement reconnaissable au bleu finement rayé de mes ailes. Mon cri rauque comme celui du corbeau résonne dans la forêt.

Il me sert à prévenir les miens de l'arrivée d'un prédateur. Je me nourris de fruits, de glands et de petits invertébrés. Je suis -je suis- je suis ! Oui ! Le geai des chênes ! Bravo !

On continue. Je suis...un mammifère. Un petit mammifère carnivore et discret de la taille d'un petit chat. Mes déjections fuselées et torsadées laissées sur les sentiers sont un signe de ma présence. Mon pelage est brun sauf sous le cou où ma bavette est jaune-orangé. Très agile, je grimpe aux arbres pour m'abriter dans les cavités. On me confond souvent avec la fouine, je suis, je suis-je suis... La martre des pins, voyons !

Allez, dernière chance. Je suis...un mammifère. Je sors le plus souvent à la tombée de la nuit pour chasser campagnols et mulots. Je participe ainsi à la régulation naturelle des micromammifères. Opportuniste et rusé je vis dans un terrier que je partage parfois avec le blaireau. Mon pelage roux se fond parfaitement dans le sous-bois. Mes oreilles sont pointues et ma queue touffue. Je suis, je suis, je suis ? Oui, je l'ai entendu : le renard roux, bien sûr !

Bravo à tous. Tournée de champignons pour tout le monde ! Je vous dis à bientôt pour une nouvelle émission.

Quel talent ce pic-noir ! Allez, allons voir des arbres maintenant. En route pour la station 6

19. DEPLACEMENT VERS LA STATION 6

La station 6 est distante d'environ 800 mètres. Le panneau d'interprétation sur votre gauche, avancez tout droit. Devant une patte d'oie, prenez le chemin qui descend à droite. Petit à petit la forêt s'obscurcit et le chemin se couvre d'épines. Arrivé à l'amorce d'un fort virage à droite, traversez de nouveau le ruisseau à gué si l'eau coule. Puis montez le chemin partant à droite. De jeunes sapins bordent le chemin. Froissez leurs épines dans vos doigts pour sentir leur délicat parfum citronné. Vous entrez dans la zone des sapins douglas. La station 6 se trouve plus loin, après un autre virage marqué à droite.

20. STATION 6 : LES DOUGLAS

Devant nous, voici un sapin de douglas. Impressionnant n'est-ce pas ? Pouvant atteindre les 100m de haut, dans son pays d'origine, les Etats-Unis, il avoisine les 60m de hauteur en Europe. Et c'est d'ailleurs ici, dans la forêt de la réserve que l'on trouve les plus grands spécimens. Le tronc du douglas est très haut (plusieurs dizaines de mètres) et surtout très rectiligne. Lisse lorsqu'il est jeune, il se crevasse en prenant de l'âge.

La cime de l'arbre a une forme caractéristique : étalées à la base et redressées aux extrémités, les branches se resserrent et deviennent de plus en plus étroites à mesure que l'on monte jusqu'à la pointe du sapin. Cela ne vous fait-il pas penser à quelque chose ? Et oui ! A un sapin de Noël ! Tout a fait ! Le douglas est d'ailleurs avec le Nordman, l'un des sapins les plus prisés pour décorer les intérieurs pendant les fêtes de Noël. Ses épinettes sont résistantes et en plus, elles sont odorantes. Leur note citronnée est délicieuse.

Droit comme un i, il se remarque dans la futaie irrégulière. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il n'est pas une essence qui pousse naturellement chez nous. C'est ce qu'on appelle une essence exogène. C'est un arbre que l'on a introduit en Europe au 19^e siècle et que l'on a planté dans ce vallon forestier au milieu du siècle dernier, en monoculture, dans un objectif de production forestière. Avec un tronc aussi rectiligne et long, on comprend qu'il ait été recherché en menuiserie...S'il ne s'intègre pas dans le projet de retour à une forêt naturelle, le douglas fait tout de même partie de l'histoire des lieux. À ce titre, il a été décidé de garder les plus beaux spécimens dans la réserve. Un cerclage en peinture blanche entoure d'ailleurs le tronc des sujets les plus remarquables.

21. DEPLACEMENT VERS LA STATION 7

Continuez à remonter le chemin, la station 7 se tient 500 mètres plus loin. La forêt s'éclaircit progressivement. Cheminez jusqu'à atteindre 5 petits panneaux installés dans un virage marqué à droite.

22. STATION 7 : LES ARBRES DE LA FORET

Les 5 petits panneaux amovibles installés sur leur support en bois renseignent sur les arbres naturellement présents dans la forêt. Le dessus des panneaux se présente comme un couvercle à soulever. Sur chaque couvercle a été gravé un élément caractéristique de l'arbre. Chacun de ces éléments sont repris dans votre carnet de dessins. Il est question de 5 arbres : le merisier, le hêtre commun, le chêne sessile, le noisetier et le pin sylvestre.

Le merisier. Souvent appelé cerisier sauvage, son tronc est rougeâtre. Sa feuille, d'un vert intense, est dentée sur tout le pourtour. On la reconnaît aussi à la présence des 2 glandes rouges enflées à la base. Espèce de mi-ombre, le merisier vit dans des endroits peu ensoleillés. Sa présence dans la réserve est un signe de forêt plutôt ancienne et de conditions climatiques spécifiques.

Le hêtre commun a une morphologie proche de celle du charme, à savoir, dans une forêt mixte, un tronc plutôt court avec un houppier -le bouquet formé par les branches -plutôt large et assez haut. Mais le hêtre commun se différencie de son cousin notamment par sa feuille. Ovale et se terminant en pointe, la feuille du hêtre n'est pas dentée mais bordée de cils. Pour s'en souvenir, rappelez-vous de la petite phrase suivante : « le charme d'Adam c'est d'hêtre à poil ». Bref, le hêtre est un arbre plutôt montagnard. Il se développe à l'ombre, avec un taux d'humidité élevé. Une fois bien enraciné, il peut atteindre les 30m.

Venons-en maintenant au chêne sessile. Comme tous les chênes, le chêne sessile est un arbre majestueux, au houppier ample et aéré, et à la feuille lobée. Le sessile se différencie de ses cousins (chêne pédonculé, chêne vert, chêne pubescent...) essentiellement par ses fruits, soit les glands. Chez le chêne sessile, le gland coiffé de sa cupule (son petit chapeau rugueux) est directement fixé sur le rameau et sur les branches ; les glands sont groupés en grappes. Chez ses cousins, le gland surmonté de sa cupule est rattaché à la branche par un long pédoncule (c'est-à-dire une petite tige fine). Les glands apparaissent clairement détachés les uns des autres sur la branche.

Le chêne sessile a recolonisé rapidement les pentes des gorges suite à la déprise agricole, après la mise en eau du barrage de Grangent.

Le noisetier maintenant. Il forme un gros bouquet de branches sortant directement de terre. Ses feuilles, ovales ou arrondies, présentent un limbe (le bord des feuilles) doublement denté. En clair, les nervures se terminent par des pointes reliées entre elles par une fine dentelure.

Grâce aux écureuils, cet arbuste est très commun dans la réserve. Ces petits mammifères - à peu près aussi étourdis que moi ! – enterrent les noisettes mais oublient souvent l'emplacement de leurs garde-manger, ce qui permet à l'arbre de se disperser.

Pour finir, n'oublions pas le pin sylvestre. Cet arbre élancé présente un long tronc plus ou moins droit, pouvant frôler les 35m, et un houppier assez large et légèrement pyramidal. Résineux très présent dans la réserve, le pin sylvestre se différencie de ses congénères (sapin blanc, douglas...) par son écorce ocre-rouge qui pèle par plaques irrégulières. Longues de 4 à 7 cm, ses aiguilles de couleur vert-bleuté sont généralement un peu vrillées et toujours regroupées par deux.

Quant à ses fruits, les pommes de pins, ils sont petits, et leur forme passe de conique à ronde au fil de leur maturation. Peu sensible au froid et à la sécheresse, le pin sylvestre est un arbre de lumière qui de fait n'apprécie pas la concurrence d'arbres plus grands que lui. Résistant, il peut vivre jusqu'à 200ans.

Je voudrais maintenant vous faire rencontrer un habitant de la prairie : L'azuret du serpolet. Je vais d'abord vous parler du milieu où il vit puis à la station 8, j'évoquerai sa vie des plus surprenante.

23. DEPLACEMENT VERS LA STATION 8

Continuez de remonter sur le chemin, la station 8 est à plus de 600 mètres. La forêt s'éclaircit de plus en plus. À la patte d'oie marquée par un panneau directionnel, poursuivez à gauche en direction de Condamine. Les genêts refont petit à petit leur apparition. Avancez entre les prairies jusqu'au panneau de la station 8

24. PRAIRIE ET AZURE DU SERPOLET

Eh bien voilà, nous sommes sortis de la forêt et nous retrouvons à nouveau découvert, comme au début du parcours. Mes amis les genêts odorants sont de retour mais cette fois, nous ne surplombons pas des falaises, nous sommes au cœur d'un autre milieu de la Réserve :

les prairies. Ici d'autres amies élisent domicile à la belle saison : les brebis. Peut-être même que vous pouvez entendre leurs cloches ? La Réserve a en effet établi des conventions avec les agriculteurs locaux. En paissant ici, les brebis participent au maintien de ses paysages. Ceci, selon les principes d'une agriculture traditionnelle.

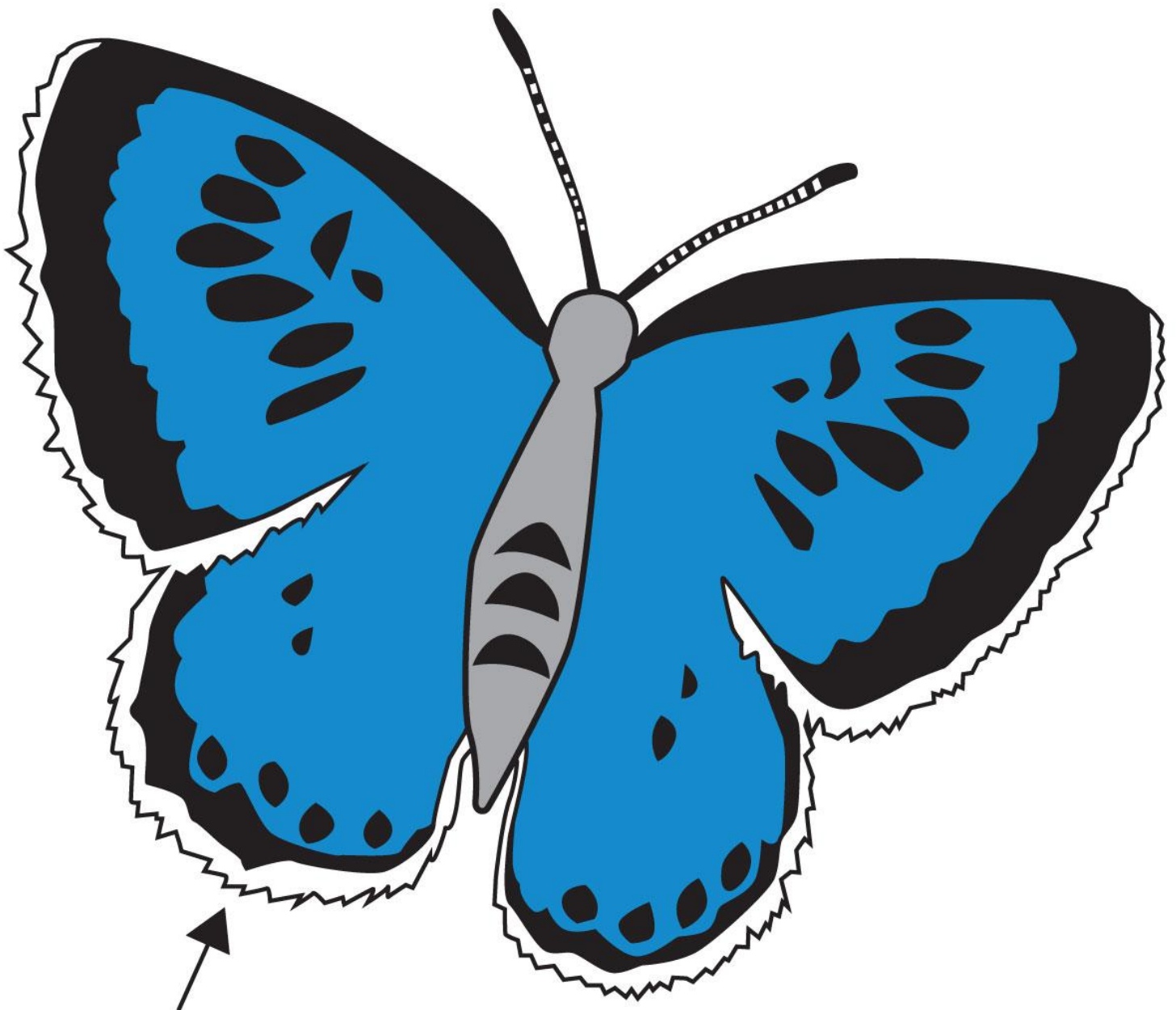
Sentez-moi ces parfums ! En plus du genêt, percevez-vous cette odeur de thym ? Les prairies ici en sont riches. Quant à la musique donnée par le bal des insectes (les criquets notamment), n'est-ce pas merveilleux et ressourçant ?

C'est ici que je vais vous parler de l'azuré du serpolet. Ce petit papillon est la deuxième espèce emblématique de la réserve, au même titre que le hibou Grand-duc d'Europe. C'est une espèce très rare (ici dans la Loire, elle n'est présente que sur deux sites). Pourquoi est-elle si rare ? Écoutez, vous allez comprendre...

L'azuré du serpolet est un petit papillon de jour aux ailes bleutés tachetées de noir sur le dessus. Vous trouverez en page suivante son portrait.

L'AZURÉ DU SERPOLET

Longueur réelle de l'aile : 2 cm



Frangé blanche

Sa grande particularité tient en son cycle de vie qui fait intervenir deux hôtes : une plante et un insecte. L'azuré du serpolet a d'abord besoin d'une plante pour vivre : le thym sauvage ou serpolet. En été, cette petite plante aromatique colore les pelouses de la réserve de ses fleurs rose-violet. Le papillon y pond ses œufs entre mai et août.

Dès l'éclosion, la chenille se nourrit des bourgeons floraux. Et ceci pendant les premiers stades de son développement. Une fois qu'elle a assez grossi, elle se laisse tomber au sol. Là, grâce à une glande appelée « glande à miel », la chenille va produire du miellat (liquide épais et visqueux riche en sucre) qui va attirer une espèce bien particulière de fourmis : la myrmica sabuleti. Celle-ci emmène alors la chenille dans sa fourmilière. Nourrie et protégée en échange de son miellat, la chenille reste ainsi 9 mois à bénéficier du gîte et du couvert. La chenille en profite pour former un cocon et en mai de l'année suivante, un papillon en sort ! L'azuré adulte a alors 17 jours maximum pour voler à l'air libre et continuer le cycle !

25. FIN DE LA VISITE

Continuez sur le chemin en herbe et montez jusqu'à atteindre la pelouse entourant la maison de la réserve. Chers amis visiteurs, nous avons été ravis de partager avec vous quelques-uns des trésors de notre belle réserve naturelle régionale des gorges de la Loire. C'est ici que nous nous quittons.

Mais, ce n'est qu'un au-revoir, comme on dit. Bien d'autres lieux sont à découvrir au cœur et autour de la Réserve. Pour compléter la visite, n'hésitez pas à aller découvrir les expositions de la maison de la réserve.